

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE  
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2025

LE PRÉSIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 25 octobre à dix heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni en assemblée, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 17 octobre 2025, conformément à la procédure.

Nombre de membres composant  
Le Conseil d'Administration : 13

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme PONZIO-REFATTI, Mme PONCHARD, Mme YILMAZ, Mme BIENTZ, Mme COMBES, Mme TESTE, M. ROSSI,

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI  
Mme BRECHU donne pouvoir à Mme PONCHARD

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme COSTA  
Mme DIAS  
M. LEBORGNE  
M. FREMIN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme CHATIGNON

6, rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
Tél. : 01 43 01 68 57  
Courriel :  
[contact@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:contact@mairie-neuillyplaisance.com)

*(Tous les courriers doivent être adressés  
impersonnellement à Monsieur le Maire)*

Accusé de réception en préfecture  
093-269300216-20251025-2025-10-17-DE  
Date de télétransmission : 05/11/2025  
Date de réception préfecture : 05/11/2025

**N° 2025.10.17 – Exercice 2025 – Décision modificative n°1 – budget principal**

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant la nécessité de procéder à des transferts de crédits entre chapitres,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITÉ,**

- **ARTICLE UNIQUE** : ADOPTE la décision modificative n°1 équilibrée tant en investissement qu'en fonctionnement suivant l'annexe ci-jointe.

**Christian DEMUYNCK**  
Maire  
Président du CCAS



**Brigitte CHATIGNON**  
Secrétaire



DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2025 - FONCTIONNEMENT										
Chapitre	Fonction	Nature	Libellé	Dépenses	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé	Recettes	
			<i>Opérations réelles</i>							
012		64111	Rémunération principale	-100.00						
67		673	Titres annulés sur exercice antérieur	100.00						
		SOUS-TOTAL		0.00			SOUS-TOTAL		0.00	
			<i>Opérations ordre</i>							
				0.00						
		SOUS-TOTAL		0.00			SOUS-TOTAL			
		<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>			<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>	

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2025 - INVESTISSEMENT									
Chapitre	Fonction	Nature	Libellé	Dépenses	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé	Recettes
			<i>Opérations réelles</i>						
		SOUS-TOTAL		0.00			SOUS-TOTAL		0.00
			<i>Opérations ordre</i>						
		SOUS-TOTAL		0.00			SOUS-TOTAL		0.00
		<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>			<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>

Accusé de réception en préfecture  
093-269300216-20251025-2025-10-17-DE  
Date de télétransmission : 05/11/2025  
Date de réception préfecture : 05/11/2025